TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU PLUVIAL - PHASE 3

Les travaux de pose d'un collecteur de diamètre 1000mm hors agglomération ont démarré le 27/05/2024. La présignalisation de chantier est en place depuis mi-mai soit 15 jours avant le démarrage. La première partie des travaux n'a pas d'incidence sur l'accessibilité des véhicules légers qui peuvent toujours se rendre à Obernai. Seuls sont impactés les poids lourds pour lesquels une déviation est obligatoire par le CD500.

A compter du 24/06/2024 le croisement de la rue des Moutons sera également barré à la circulation pour la réalisation d'un ouvrage situé dans le carrefour. Durant cette semaine la circulation sur la route d'Obernai sera toujours possible, mais pas l'accès par la rue des Moutons.

A noter que la circulation sera rétablie pour les véhicules légers route d'Obernai et rue des Moutons durant le week-end du marché aux puces les samedis 6 et dimanche 7 juillet.

A compter du début des vacances scolaires le 08/07/2024, la route d'Obernai sera totalement barrée à la circulation après le Point S rue de la Gare (qui restera accessible) jusqu'en sortie d'agglomération. Le croisement de la rue des Moutons sera également barré à la circulation.

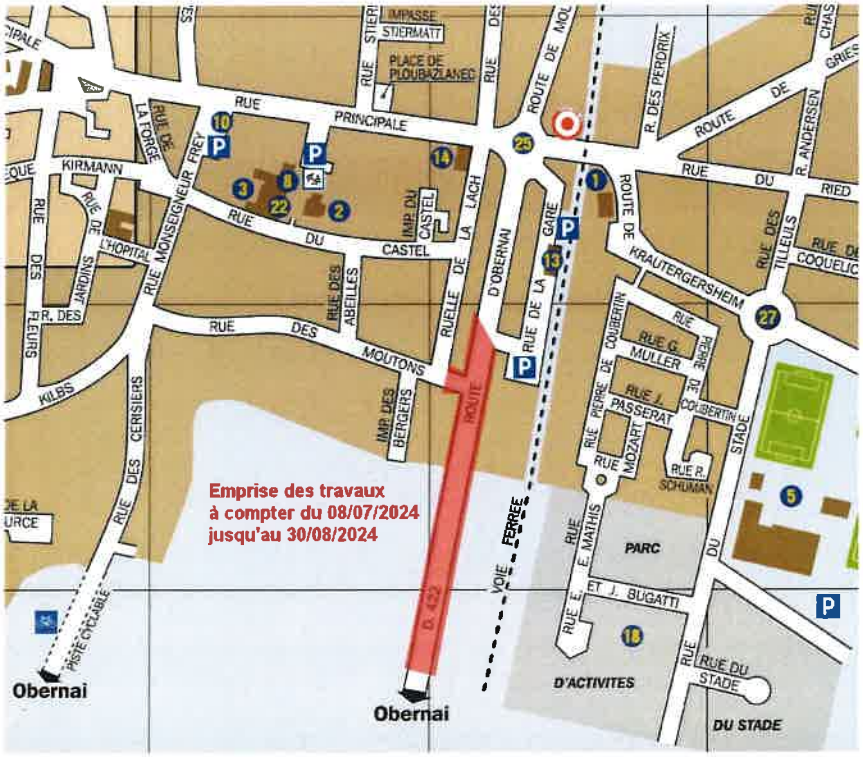

Les arrêtés sont disponibles sur le site de la mairie dans l'onglet réglementation avec les plans de déviation :

https://www.mairie-bischoffsheim.fr/Mairie/Reglementation-locale-temporaire.html#1189

https://www.mairie-bischoffsheim.fr/Mairie/Reglementation-locale-temporaire.html#1188

https://www.mairie-bischoffsheim.fr/Mairie/Reglementation-locale-temporaire.html#1183